



Orientations budgétaires 2025

La résilience du Département pour affronter la crise financière

« Nous ne pouvons qu'approuver « la place centrale » que le Premier ministre souhaite confier aux collectivités territoriales dans une relation de confiance avec l'État.

L'effort des Départements représente 44% de ceux demandés aux collectivités territoriales. Il reste encore disproportionné, alors que nous sommes l'échelon le plus fragile, le seul qui est confronté à la fois à l'explosion de ses dépenses de solidarité et à la chute de ses ressources, avec l'effondrement des DMTO (frais de notaire). Je poursuivrai un dialogue confiant et exigeant avec le Premier ministre. Je lui rappellerai qu'il est indispensable d'arrêter de charger la barque des Départements, dans ces temps troubles où les majorités restent introuvables. Le moment est venu plus que jamais de faire confiance aux territoires. »

Réaction de François Sauvadet du 27 janvier 2025, président de Départements de France à la déclaration de politique générale du Premier ministre, François Bayrou.

Ces derniers mois, la situation des finances de tous les Départements s'est tendue très nettement, sous l'effet de dépenses qui s'accroissent, et alors que les recettes sont fragilisées.

Si le Département de l'Aube a repoussé le vote de son budget 2025, considérant qu'il n'avait pas assez d'éléments solides pour l'établir, force est de constater qu'il n'en a pas plus en ce début de février 2025 (absence de Loi de finances). La collectivité fait donc le choix d'avancer en proposant des orientations budgétaires qui prennent en compte cette tendance générale que constituent cet « effet de ciseaux » et une perspective vraisemblablement durable de tension sur les finances publiques.

Ainsi après un cycle plus prospère de grands investissements qui ont bénéficié à la qualité de vie des Aubois et l'attractivité du territoire, une nouvelle étape s'ouvre : elle impose des choix et des arbitrages.

Toutefois, la stabilité financière de cette dernière année permet pour l'heure au Département de l'Aube de faire preuve de résilience dans cette crise et de proposer un budget ambitieux mais prudent.

Une seule finalité : poursuivre ses missions au service du territoire et de ses habitants.

Département de l'Aube
Hôtel du Département
2 rue Pierre-Labonde
BP 394 – 10026 Troyes Cedex
03 25 42 50 50
aube.fr

Contact Presse
Alexandra Briguet-Trubat
Direction de la communication
03 25 42 50 81
06 60 42 74 66
alexandra.briguet-trubat@aube.fr

Secrétariat Communication/Cabinet
03 25 42 50 28 ou 27
departement@aube.fr

1| Orientations budgétaires pour 2025 : le Département continue d'œuvrer pour le territoire et ses habitants

■ Un budget 2025 adapté aux contraintes et encore adaptable

Cinquième commission - Rapport 1

Les orientations budgétaires (OB) ont pour objectif de tracer les contours du budget de l'année. Il s'agit d'une exigence légale qui doit être réalisée dans les deux mois avant le vote du budget. En l'absence d'une Loi de finance pour la France qui provoque des incertitudes sur les finances des collectivités, le Département de l'Aube a fait le choix de décaler le vote de son nouveau budget de janvier à fin mars 2025, et par effet domino le vote des orientations budgétaires de décembre à janvier.

Ce temps supplémentaire lui a permis d'établir un budget prudent tout en poursuivant son action. Il continue ainsi d'œuvrer avec force pour le territoire et ses habitants.

La collectivité se projette sur 2025, une année sous fortes contraintes dans un contexte financier de plus en plus compliqué, en particulier pour les Départements avec :

- **d'importantes hausse des dépenses**, notamment de fonctionnement (augmentation des dépenses sociales et de la ressource humaine, coût des énergies, inflation...) pour l'essentiel subies,
- **une dégradation rapide de l'épargne** sous le double effet de la crise de la dépense et contraction des ressources (baisse des DMTO, gèle de la fraction de TVA et de la Dotation globale de fonctionnement attribuée par l'Etat), qui conduit le Département à avoir recours à l'emprunt pour poursuivre ses investissements sur le territoire,
- **un autofinancement qui subit une érosion substantielle.**

La situation financière des collectivités doit alerter. Même si l'Aube résiste mieux pour le moment que d'autres Départements, les décisions prises dans le cadre des OB exigent de la responsabilité, une vigilance collective et de la prudence. Ces décisions pourront être revues au cours de l'année si la situation l'impose (par l'Etat par exemple).

Objectif : protéger le modèle départemental de solidarités et d'équilibre territorial.

Pour l'année 2025, l'équilibre du budget s'exprime de cette manière :

- les recettes de fonctionnement et d'investissement devraient s'élever à 469 M€ (dont emprunt d'équilibre), contre 441 M€ aux OB 2024,
- les dépenses de fonctionnement devraient s'établir à 360 M€ contre 349 M€ en 2024,
- le niveau d'autofinancement ainsi dégagé serait de 25 M€,
- les dépenses d'investissement sont prévues à hauteur de 75 M€ contre 92 M€ en 2024. Elles seront amenées à baisser les années suivantes pour atteindre rapidement un niveau raisonnable de 50 M€,
- pour soutenir l'effort d'investissement, un emprunt de 44 M€ est inscrit.

Prévisions budgétaires 2025 (budget principal)		
	Dépenses	Recettes
Investissement	75 M€ + dette 10 M€ + déficit reporté 24 M€	84 M€ (dont emprunt d'équilibre : 44 M€)
Fonctionnement	360 M€	375 M€ (+ report de résultat de 10 M€)
Total	469 M€	469 M€

■ Investissements et politiques publiques : le Département maintient ses ambitions pour l'Aube et les Aubeois

Cinquième commission - Rapport 1

Dans ce contexte économique tendu, le Département de l'Aube sera tout de même en mesure de poursuivre :

- l'ambition de ses politiques publiques,
- ses investissements grâce à la mise en place d'un Plan pluriannuel d'investissement (PPI).

Les politiques publiques portées par le Département

Plan des 1000 premiers jours : multiplier les actions en faveur de la petite enfance.

Protection de l'enfance : enveloppe pour création de nouvelles réponses, renforcement de l'accompagnement des enfants confiés au Département et de leur accueil dans les structures d'hébergement, lutte contre les addictions, mesures de soutien aux assistants familiaux (formation, mobilité, communication).

Autonomie : élaboration d'un schéma départemental après les consultations, augmentation des dépenses d'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), soutien à l'habitat inclusif privé, soutien aux Services d'accompagnement et d'aide à domicile (SAAD).

Insertion : hausse du Revenu de solidarité active (RSA), actions dans la stratégie d'insertion, renforcement du Fonds social européen (FSE) en faveur de l'insertion des jeunes, Fonds de solidarité au logement (FSL) pour les publics les plus précaires.

Collèges : plan d'entretien et rénovation des bâtiments, soutien financiers des dispositifs (Caravelle...), Conseil départemental jeunes.

Transition environnementale : mise à niveau du patrimoine batimentaire du Département, soutien aux circuits courts, au Syndicat mixte de l'aérodrome de Troyes-Barberey, au Parc naturel de la forêt d'Orient (PNRFO), et au transport scolaire des élèves en situation de handicap, déploiement des Espaces naturels sensibles (ENS).

Culture - tourisme : développement touristique à travers Aube en Champagne attractivité, Orchestre symphonique de l'Aube, Cité du vitrail, site d'Avaleur, Médiathèque départemental de l'Aube.

Sport : soutien à l'héritage des JOP Paris 2024.

Sécurité : soutien renforcé au SDIS, sécurisation des outils numériques des services du Département.

Le Plan pluriannuel d'investissements

Pour faire face à la dégradation des finances des collectivités sur le long terme, le Département de l'Aube a engagé un recentrage et une programmation de son action en se dotant d'un Plan pluriannuel d'investissements (PPI) pour la période 2025-2030 qui sera révisé régulièrement.

Son objectif :

- maîtriser le volume des investissements autour de 50 M€ d'ici les prochaines années et ainsi poursuivre son soutien au territoire,
- protéger la santé financière de la collectivité (maîtriser le recours à la dette, optimiser les recettes, recentrer les dépenses).

En 2025, le Département prévoit de dépenser 75 M€ pour poursuivre son programme d'investissement vers deux axes :

- **les investissements propres du Département :**

Entretien du patrimoine bâti du Département pour faire face aux obligations réglementaires et aux enjeux de la transition énergétique

Programme d'entretien des collèges,

Renforcement de l'attractivité des sites culturels et sportifs,

Soutien aux mobilités douces (voie verte)

Electrification de la ligne 4 « Paris-Troyes »

- **les projets portés par des tiers**

Intercommunalités, associations et communes, notamment les plus petites communes de – de 250 habitants dont le nouveau dispositif de soutien a rencontré un fort succès en 2024

Soutien aux investissements des Etablissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS)

2| **Au fil des rapports...**

■ Rapport développement durable : l'Aube sur la bonne voie

Troisième commission - Rapport 1

Le Département de l'Aube publie son rapport en matière de développement durable pour l'année 2024.

Celui-ci met en lumière les politiques environnementales que mène la collectivité sur son territoire à travers cinq orientations :

- la lutte contre le changement climatique,
- la préservation de la biodiversité,
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations,
- l'épanouissement de tous les êtres humains,
- une dynamique de développement « responsable ».

Chaque orientation se décline en 17 objectifs. Avec ces indicateurs clairs, **ce rapport offre une photographie nette des avancements en matière de développement durable du Département.**

■ Arrivée de Jean-Michel Viart : réorganisation de l'Assemblée départementale

Cinquième commission - Rapport 7

Suite à la démission de Marc Bret dont il était le remplaçant, Jean-Michel Viart est devenu conseiller départemental le 1^{er} janvier 2025.

A l'issue de cette première réunion publique de l'année 2025 du Conseil départemental de l'Aube, ce dernier devrait intégrer la commission permanente ainsi qu'une commission organique.

Jean-Michel Viart sera également désigné par élections ou arrêtés comme représentant au sein de comités, conseils, organismes et autres instances du territoire.